

RESULTATS DU SCRUTIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE DEMATERIALISEE DU 15 AVRIL 2021

135 votants pour 3923 voix exprimées.

ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 MAI 2020 TENANT LIEU D'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale doit se prononcer sur le compte-rendu du Conseil d'Administration du 25 mai tenant lieu d'Assemblée Générale. A ce titre, je vous propose de l'adopter.

POUR	3923
CONTRE	0
ABSTENTION	0

APPROBATION DE LA MISSION SPECIALE DU CABINET IN EXTENSO CENTRE OUEST

L'Assemblée Générale doit se prononcer sur l'approbation de la mission spéciale confiée par le Conseil d'Administration au Cabinet In Extenso Centre Ouest, au 149 Boulevard Jean Jaurès, à Joué Les Tours, en sa qualité de Commissaire aux Comptes, pour l'exercice 2019/2020.

POUR	3902
CONTRE	0
ABSTENTION	21

APPROBATION DES COMPTES DE RESULTATS 2018/2019

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et les rapports du Commissaire aux Comptes sur les résultats clos au 30 juin 2019, approuve les comptes de la Fédération, tels qu'ils ont été présentés dans ces rapports.

POUR	3923
CONTRE	0
ABSTENTION	0

QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2018/2019.

POUR	3845
CONTRE	0
ABSTENTION	78

AFFECTATION DES RESULTATS

Les comptes de la Fédération, couvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019 sont caractérisés par un total du bilan de 2 251 789 €, des produits d'exploitation de 1 736 431 € ; un résultat net comptable négatif de 6 897 €, après consolidation, se décomposant du résultat du service « général » de..... + 17 679 € et du résultat du service « dégâts » de... – 24 576 €. Cette ventilation résulte de l'obligation qui est faite aux Fédérations de tenir des comptabilités distinctes concernant notamment ces deux services. L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration décide de procéder aux affectations suivantes, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 : le résultat du service « général » au compte de réserve du service « général » pour la somme de 17 679 €. Le transfert de la somme de 50 711 € de la réserve du service « général » à la réserve immobilisée correspondant à l'ajustement au 30/06/2019 de la valeur nette comptable des immobilisations de ce service. Le résultat du service « dégâts » au compte de réserve du service « dégâts » pour la somme de – 24 576 €. Après affectation, le solde des comptes de fonds associatifs se présentera ainsi au 30 juin 2019 : réserves de gestion : 1 064 068 €, réserves immobilisées : 372 128 €, et report à nouveau créditeur dégâts : 223 056 €.

POUR	3923
CONTRE	0
ABSTENTION	0

RATIFICATION DE LA MISSION SPECIALE

L'Assemblée Générale doit se prononcer sur la ratification de la mission spéciale confiée par le Conseil d'Administration au Cabinet In Extenso Centre Ouest, au 149 Boulevard Jean Jaurès, à Joué Les Tours, en sa qualité de Commissaire aux Comptes, pour l'exercice 2019/2020.

POUR	3884
CONTRE	0
ABSTENTION	39

APPROBATION DES COMPTES DE RESULTATS 2019/2020

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté et les rapports du Commissaire aux Comptes sur les résultats clos au 30 juin 2020, approuve les comptes de la Fédération, tels qu'ils ont été présentés dans ces rapports.

POUR	3923
CONTRE	0
ABSTENTION	0

QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2019/2020.

POUR	3923
CONTRE	0
ABSTENTION	0

AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes de la Fédération, couvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020 sont caractérisés par un total du bilan de 2 553 786 €, des produits d'exploitation de 2 119 778 €. Après consolidation, un résultat net comptable positif de 230 631 €, qui se décompose comme suit : du résultat du service « général » de + 256 866 €, du résultat du service « dégâts » de - 26 235€, et du résultat du service « Eco-Contribution » en équilibre. Cette ventilation résulte de l'obligation qui est faite aux Fédérations de tenir des comptabilités analytiques distinctes concernant notamment ces trois services. Le Conseil d'Administration décide de procéder aux affectations suivantes, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 : le résultat bénéficiaire de 230 631 sera affecté au poste « autre réserve. » Le transfert de la somme de 29 451 € de la réserve immobilisée au poste « autre réserve » correspondant à l'ajustement au 30/06/2020 de la valeur nette comptable des immobilisations de ce service. Après affectation, le solde des comptes de fonds associatifs se présentera ainsi au 30 juin 2020 : réserves de gestion 1 547 206 €, réserves immobilisées 342 677 €.

POUR	3923
CONTRE	0
ABSTENTION	0

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2021/2022 ET DES RESOLUTIONS FINANCIERES

A la suite de la présentation du budget 2021/2022 par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale doit approuver ce prévisionnel caractérisé par un budget en équilibre de : 1 940 970 €.

POUR	3843
CONTRE	0
ABSTENTION	80

NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le mandat de la Société In Extenso se terminait au 30 juin 2020. Le Conseil d'Administration a décidé de nommer la Société Européenne Expertise Bourse pour lui succéder sur une période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026.

POUR	3600
CONTRE	1
ABSTENTION	322

APPROBATION DES STATUTS DE LA FEDERATION DES CHASSEURS DES DEUX- SEVRES

L'Assemblée Générale approuve le découpage en 3 secteurs et l'article 5 des Statuts. En complément, l'Assemblée Générale approuve que la candidature des Administrateurs soit adressée au siège par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception, conformément à l'Article 5 des Statuts.

POUR	3747
CONTRE	135
ABSTENTION	41